

La dette du Trésor poursuit son trend haussier même si les remboursements ont atteint 125,5 milliards de DH à fin novembre

Le Trésor a remboursé au cours des onze premiers mois de 2017 un montant total de 125,5 milliards de DH du service de sa dette (principal et intérêts). Par conséquent, l'encours de cette dette à fin novembre 2017 s'établit à 685,2 milliards, répartis entre la dette intérieure (532,698 milliards) et la dette extérieure (152,483 milliards). Toutefois, cet encours est toujours en progression, puisqu'il était à 657,5 milliards à fin 2016.

Le Trésor effectue les remboursements de sa dette à un rythme soutenu cette année. Il a, en effet, remboursé un montant total de 125,5 milliards de DH du service de sa dette (principal et intérêts) au cours des onze premiers mois de 2017. C'est ce qui ressort des derniers chiffres relatifs à la situation de l'endettement du Trésor et des remboursements du service de la dette, publiés par le ministère de l'Économie et des finances. De ce fait, l'encours de cette dette à fin novembre 2017 s'établit à 685,2 milliards, répartis entre la dette intérieure (532,698 milliards) et la dette extérieure (152,483 milliards). Le cumulé des remboursements effectués à fin novembre 2017 est constitué essentiellement du service de la dette intérieure, avec 109,663 milliards, contre 15,874 milliards de la dette extérieure. Au cours du seul mois de novembre dernier, les remboursements se sont élevés à 8,4 milliards de DH, dont 7,967 milliards de la dette intérieure et 437,5 millions de DH de la dette extérieure. Par ailleurs, cet effort de remboursement contribuera à infléchir la courbe de la dette du Trésor, surtout que le gouvernement promet de stabiliser cette année le taux d'endettement du Trésor et prévoit de commencer à le faire baisser l'année prochaine.

En effet, à fin 2017, le taux d'endettement du Trésor «devrait se stabiliser», avait annoncé Mohamed Boussaïd, ministre de l'Économie et des finances, en octobre dernier. L'exécution de la loi de Finances 2017 fait, en effet, ressortir, selon le ministre, que le taux d'endettement du Trésor s'est stabilisé à 64,7% du PIB, avec 683,6 milliards à fin septembre 2017, soit le même niveau qu'à fin 2016, avec un volume de la dette du Trésor qui s'est élevé alors à 657,4 milliards, contre 63,7% du PIB à fin 2015, avec 629,2 milliards.



L'encours de la dette du Trésor a atteint 685,2 milliards de DH à fin novembre 2017.

Le ministre avait également relevé que la dette du Trésor est constituée à 78% des emprunts sur le marché intérieur et que 89,3% de la dette du Trésor est à moyen et long terme, avec 7 ans comme durée de vie moyenne. En outre, le Maroc prévoit de réduire cet endettement à moins de 60% du PIB à l'horizon 2021.

Pour 2018, le montant des recettes d'emprunt à moyen et long termes devra connaître une baisse de 2,86% en 2018, devant s'établir à 68 milliards de DH, contre 70 milliards cette année, comme le prévoit le projet de Loi de finances 2018 actuellement au Parlement. Ces emprunts devront constituer 18% des ressources de l'État, dont le montant total s'élèvera à plus de 389,54 milliards.

Toutefois, ce début de détente de l'endettement du Trésor concernera uniquement la dette intérieure. Les recettes au titre des emprunts intérieurs devront ainsi être ramenées de 47 milliards en 2017 à 43 milliards seulement en 2018 soit une diminution de 8,51%, selon les prévisions du projet de Budget. Par contre, le gouvernement prévoit de revoir encore à la hausse son recours au marché étranger, puisque les recettes au titre des emprunts extérieurs devront passer de 23 milliards cette année à 25 milliards au titre de l'exercice prochain, en progression de 8,7%. ■

Le cumulé des remboursements effectués à fin novembre 2017 est constitué essentiellement du service de la dette intérieure, avec 109,663 milliards, contre 15,874 milliards de la dette extérieure.